

Déclaration au CE du 31 mai 2012 concernant le projet de mise en place d'un Centre de Services Partagés Paie

La nouvelle organisation concernant la mise en place d'un centre de service partagés paie a été présentée au CCE comme un incontournable.

D'après la Direction cela devrait permettre à PSA de s'aligner sur les meilleures pratiques et atteindre un niveau de compétitivité suffisant pour financer ses ambitions de développement.

- ⇒ **Les meilleures pratiques omettent certains aspects, notamment l'impact humain et social d'une telle mesure.**

La mutualisation des services, amène aussi son lot d'aléas.

- ⇒ **Avec cette nouvelle organisation la réactivité liée à la proximité actuelle devra être garantie, ce dont la CFTC doute beaucoup.**
- ⇒ **Les collaborateurs avaient un interlocuteur direct sur leur lieu de travail, ce qui apportait aux salariés, à la hiérarchie beaucoup plus qu'un simple traitement informatique.**

Par ces mesures, la direction fini d'enterrer tout le relationnel et l'humanisme encore existant sur notre site.

- ⇒ **Les traitements du service paie et la spécificité des sites aurait dû être approfondi en sachant que les agents de relation sont des interlocuteurs incontournables dans les différentes unités.**
- ⇒ **Le maintien de la qualité du service rendu aux collaborateurs n'est pas seulement une question d'éloignement géographique**

Si effectivement la paie n'est qu'un traitement de données, alors la géographie du centre de traitement n'est pas un problème

Mais la dimension réelle d'un tel service est bien différente, le personnel du site de Mulhouse avait un interlocuteur direct :

- ⇒ **A qui la hiérarchie va-t-elle s'adresser, à qui vont s'adresser les salariés ?**
- ⇒ **Sans compter l'inquiétude liée au reclassement des agents de relation**

Ce sera une fois de plus le RU qui devra tout assumer, qui aura encore une fonction et une charge de travail supplémentaire

Au-delà de la proximité et de toutes les difficultés que vont rencontrer l'ensemble du personnel ce sont encore des postes qui seront supprimés sur le site de Mulhouse.

- ⇒ **Cette organisation va encore réduire l'effectif dans la fonction RH, ce qui démontre parfaitement l'orientation que prend le groupe PSA concernant le social dans notre entreprise.**

Au CCE des comparaisons ont été faites auprès de grands Groupes industriels français et européens, privés et même publics, Vous citez des sociétés comme EADS, Michelin, L'Oréal, RATP, SNCF et d'autres... qui sont organisées en CSP pour certaines déjà depuis 5 à 12 ans. Mais avez-vous seulement un retour d'expérience par rapport au CSP.

La Direction avec le plan cash accélère ses projets sans prendre toute la mesure des conséquences que cela pourrait entraîner chez les salariés. Ou va s'arrêter la Direction qui ne cesse d'annoncer des restructurations suivi de suppressions de postes
Au vu de l'aspect humain, l'aspect social et de ces suppressions de postes, la CFTC est totalement opposée à ce projet et donne un avis défavorable.